Zoom
sur

Du lycée à l'université : qu'est ce qui change dans sa manière de travailler ?

Le passage du lycée à l'université est un moment charnière qui transforme radicalement sa façon d'apprendre. Méthode de travail, relation aux professeurs, organisation du temps, les différences sont nombreuses. Escha, étudiante en 3e année de droit à l'ICP, répond à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



ICP/F. Albert

ORIENTATION

Quelle est la grande différence entre l’université et le lycée ?

Au lycée, on a tendance à se reposer sur ses acquis et à apprendre de façon passive. **À l'université, c'est tout le contraire : il faut apprendre activement, comprendre la matière en profondeur et surtout ne pas bachoter.**



Contrairement aux classes du lycée où l'enseignement est très encadré, à l'université vous devez prendre l'initiative. Les cours ne sont pas répétés, les professeurs ne relancent personne, et le programme affiché est un guide, pas un cadre rigide.

En droit, la bonne et la mauvaise réponse n'existent pas — ce qui compte, c'est d'avoir un raisonnement logique et ordonné. C'est un vrai changement de posture. Il faut développer son esprit critique de façon autonome, poser des questions quand on ne comprend pas, et organiser son temps de travail personnel sans qu'on vous le demande. Cette autonomie peut surprendre au début, mais elle prépare à devenir un véritable professionnel capable de réfléchir par soi-même.

Comment s'organise concrètement une journée d'un étudiant à l'ICP ?

Les cours peuvent s'étaler de 10h à 19h, avec des cours magistraux (CM), des travaux dirigés (TD) de droit et de langues, et des « trous » dans l'emploi du temps. Ces créneaux libres sont précieux : ils permettent de faire son travail personnel et de gagner du temps sur les révisions.

À l'université, l'année est divisée en deux semestres — S1 de septembre à janvier, S2 de février à juin. Chaque semestre se termine par une période d'examens, ce qui oblige à planifier son travail sur plusieurs mois. Pendant les créneaux libres, beaucoup d'étudiants profitent de la bibliothèque universitaire pour réviser dans un environnement calme et propice à la concentration.

L'objectif, c'est d'optimiser son temps et de planifier, car le volume de travail est sans commune mesure avec le lycée. Au début, c'est un vrai challenge, mais on finit par trouver son rythme.

Des conseils concrets pour bien réviser ?

Relire ses cours juste après ou pendant le cours si possible, faire des jonctions entre les matières, surligner avec des couleurs différentes pour retrouver l'information plus vite. Il faut aussi s'entraîner sans cesse sur des exercices juridiques pour acquérir des automatismes. Et surtout, ne pas négliger les matières « mineures » : elles remontent la moyenne.

À l'université, les révisions s'étalent sur toute l'année plutôt que de se concentrer uniquement avant les examens de fin de semestre. **L'idée, c'est de revoir régulièrement ses cours en espaçant les sessions : réviser une première fois juste après le cours, puis une semaine après, puis un mois après.** Cette répétition espacée ancre durablement les connaissances dans la mémoire. Construisez vos savoirs comme un puzzle, d'année en année — c'est cette régularité qui fait toute la différence au moment des examens.

Conseillez-vous la prise de notes sur ordinateur ?

C'est plus rapide, et on peut même mutualiser les prises de notes en groupe. Mais il faut rester actif et concentré pendant les cours, car la tentation d'aller sur internet est réelle. L'ordinateur, c'est un outil efficace à condition d'avoir la maturité pour l'utiliser à bon escient.

La prise de notes est essentielle, que ce soit en cours magistraux ou en travaux dirigés. À l'université, vous devrez noter beaucoup d'informations, et l'enjeu est de trier et synthétiser plutôt que de tout recopier mot à mot. Le risque avec le clavier, c'est de taper sans réfléchir. L'idéal, c'est de trouver la méthode qui vous aide vraiment à comprendre et mémoriser.

Comment se passe la relation avec les enseignants ?

Les enseignants sont très présents à l'ICP. Contrairement aux grandes universités où les élèves peuvent se sentir perdus dans la masse, l'ICP privilégie les petits groupes en TD, ce qui change complètement la dynamique. Les enseignants répondent aux mails et sont disponibles à la fin des cours pour échanger. En TD notamment, ils sont très à l'écoute et donnent de vraies clés pour réussir les examens.

Certains sont plus exigeants, mais ils sont là pour nous faire progresser, et ils connaissent le potentiel de chaque étudiant grâce aux interactions régulières en petits groupes. Il ne faut pas hésiter à poser des questions, c'est comme cela qu'on comprend vraiment la matière. **Les élèves qui participent activement se démarquent naturellement et créent une vraie relation avec leurs professeurs.** D'ailleurs, les enseignants se souviennent de ceux qui s'impliquent : certains ont rédigé des lettres de recommandation pour des masters.

Existe-t-il un accompagnement en dehors des cours ?

L'ICP propose un système de tutorat : deux heures par semaine, avec un tuteur dont le profil est adapté à votre méthode de travail. C'est particulièrement précieux pour faciliter le passage du lycée à l'université — ce moment où tout change d'un coup. **Le tuteur aide à comprendre ce que les professeurs attendent vraiment, et pas seulement ce qu'on croit lire dans les cours.** Il vous accompagne aussi dans l'appropriation des méthodes universitaires, que ce soit la prise de notes, l'organisation du travail personnel ou la préparation des examens.

Ce dispositif fonctionne sur les deux semestres, ce qui permet un suivi régulier tout au long de l'année. Il ne faut pas hésiter à en faire la demande. Pour ma part, je suis tutrice de plusieurs étudiants et c’est enrichissant aussi pour moi.

Qu'est-ce que sont les galops d'essai ?

Ce sont des partiels blancs qui comptent pour 50 % de la note de TD. Concrètement, c'est un premier examen qui permet aux élèves de se confronter aux exercices juridiques — dissertation, cas pratique ou fiche d'arrêt — dans les mêmes conditions que le partiel final. **À l'ICP, cette évaluation intermédiaire joue un rôle clé : elle vous aide à comprendre ce que les enseignants attendent vraiment et à identifier vos erreurs avant l'échéance finale.**

C'est aussi un moyen de vérifier que vous avez bien compris la méthode de chaque exercice. La note ne définit pas l'élève — ce qui compte, c'est de savoir d'où on part pour s'améliorer et d'arriver au partiel mieux préparé.

Qu'est-ce qui distingue l'ICP des autres universités de droit ?

A l’ICP, on touche à toutes les matières du droit, mais aussi à la science politique et à la philosophie, ce qui développe la capacité à débattre et à prendre du recul. Le panel de matières est plus large qu'ailleurs, et la spécialisation n'arrive qu'en L3, quand on se connaît mieux. C'est une vraie différence avec le lycée : on vous demande d'acquérir une culture riche et articulée, loin de l'empilement des connaissances. Le pôle langues est très valorisé : prendre une nouvelle langue, c'est un vrai atout pour les masters et les recruteurs. **L'ICP aide chaque étudiant à s'épanouir grâce aux associations, aux stages, aux échanges universitaires et au service d'orientation.** La transition du lycée à l'université se fait en douceur, avec un accompagnement personnalisé qui permet à chacun de trouver son rythme.

La vie étudiante est-elle une étape personnelle autant qu'académique ?

Complètement. L'université, c'est bien plus qu'apprendre une discipline. **C'est le moment de se découvrir, de tester des méthodes pour comprendre comment son cerveau fonctionne, de connaître ses points forts et ses points faibles.** Cette transition marque aussi une prise d'autonomie progressive : les parents restent présents et soutenants, mais vous gagnez en indépendance dans votre organisation, vos choix et votre gestion du quotidien.

En L3, on commence à se voir comme un futur professionnel — c'est une vraie transformation. La vie étudiante, ce n'est pas seulement accumuler des connaissances, c'est construire son identité, trouver son profil et entrer dans l'âge adulte. Vous apprenez à faire vos propres choix et à assumer vos responsabilités.

Un dernier conseil pour les lycéens qui vont découvrir l’ICP à la rentrée ?

Soyez prêts à travailler - vraiment. Ça va vite et il ne faut pas se laisser dépasser. Mais ne sous-estimez pas non plus votre capacité à vous adapter. **Avec de la rigueur, de la curiosité et un peu d'audace, vous arriverez à vous organiser, à évoluer, et à vous démarquer.** Et n'oubliez pas : les étés aussi comptent — deux stages, un voyage, une lecture, de la rédaction… autant d'occasions de nourrir votre curiosité et de mieux vous connaître.

>> Questions fréquentes sur la différence entre le lycée et l'université

Quelle est la différence entre un lycéen et un étudiant ?

Un lycéen suit un programme structuré dans une classe définie, avec un emploi du temps fixe et un encadrement rapproché. L'étudiant à l'université, en revanche, gagne en autonomie : il organise lui-même son travail personnel, gère les créneaux libres entre les cours et assume la responsabilité de son apprentissage. C'est un vrai passage à l'âge adulte, où chacun construit son parcours à son rythme, semestre après semestre.

Quel est l'avantage de l'université ?

L'université permet de se spécialiser progressivement dans un domaine qui vous passionne, tout en bénéficiant d'une grande liberté intellectuelle. Vous côtoyez des enseignants-chercheurs experts dans leur domaine, vous explorez des matières variées et vous vous préparez concrètement à la vie professionnelle. C'est aussi l'occasion de développer votre esprit critique, votre capacité à débattre et votre autonomie — des atouts précieux pour votre avenir.

Quels sont les trois niveaux universitaires ?

Le système universitaire français s'organise en trois niveaux, appelés LMD : la **licence** (trois ans, soit six semestres), le **master** (deux ans supplémentaires) et le **doctorat** (trois ans ou plus). Chaque niveau vous permet de valider des crédits ECTS reconnus en Europe, ce qui facilite la mobilité entre établissements et pays. Cette architecture progressive vous accompagne de la découverte d'une discipline jusqu'à l'expertise.

Publié le 7 avril 2026 – Mis à jour le 14 avril 2026

A lire aussi

À LA UNE

ORIENTATION

Tous les tags